

.CONCH'INFOS.

JUILLET/AOÛT 2026, Numéro 85



CONCHES
SUR GONDOIRE

Mairie de Conches sur Gondaire

6 place de l'Église (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17

accueil@conches-sur-gondaire.fr

Lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Samedi de 9h à 12h.

www.conches-sur-gondaire.fr

Astreinte technique : 06 56 70 43 34

Police pluricommunale : 01 64 02 47 47

police.municipale@lagny-sur-marne.fr



Directrice de la publication : Marie-Christine VATOV / Comité de rédaction : Elodie BARON, Sylvie CABIN, Hugo ROCH



Notre école intercommunale a démontré, comme beaucoup d'autres, qu'elle n'est pas adaptée aux fortes températures. Dans ce contexte, je tiens à saluer le dévouement des enseignantes et des agents pour le maintien du

service public. Nous devons nous tenir prêts pour les prochains épisodes de canicule, et nous devons aussi faire évoluer l'équipement : un groupe de travail a été mis en place au sein du SIVOM Conches-Guermantes afin d'élaborer un plan d'intervention climatique.

Quelques améliorations vont être apportées à notre Plan local d'urbanisme, pour faciliter la vie des Conchois et pour élargir les possibilités sur le site Gustave Ribaud. Nous sommes accompagnés par Marne et Gondaire Aménagement, qui connaît bien les caractéristiques de notre village.

Concernant les empiétements sur les sentes, nous disposons désormais de l'étude de géomètre qui les localise et indique leur surface. D'autres données seront recueillies avant une prise de contact avec les propriétaires concernés.

Enfin notre programme pluriannuel d'investissements pour les trottoirs et chaussées est en préparation avec un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé.

Cet été, mon équipe et moi-même restons mobilisés au service des Conchoises et des Conchois. Nous mettrons à profit la période estivale pour préparer notamment les différentes initiatives de concertation à venir.

Très bel été, prenez soin de vous !

Marie-Christine Vatov



Permanences de la Maire
 tous les samedis
 de 10h à 12h

sur rendez-vous au
01.64.02.26.17

ou
 par mail à
accueil@conches-sur-gondoire.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 1^{er} octobre 2026 à 20H, en mairie



INFORMATIONS DIVERSES

PLAN CANICULE EXTRÊME

RESTEZ PRUDENTS ET PRENEZ SOIN DE VOUS !



Face aux fortes chaleurs, le Plan communal de sauvegarde a été activé le dimanche 21 juin, le département de Seine-et-Marne ayant été placé en vigilance météorologique rouge « alerte canicule extrême ».

Afin d'offrir un lieu de fraîcheur et de repos, une salle climatisée (salle des mariages en Mairie), est mise à la disposition des personnes les plus fragiles, aux horaires d'ouverture de la mairie, pendant toute la durée de ce type d'alerte.

Les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables sont alors contactées

chaque jour et peuvent bénéficier d'un accompagnement si nécessaire. Si vous souhaitez vous inscrire, ou inscrire un proche qui pourrait avoir besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à écrire à marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr.

FONCTIONNEMENT DU PARC BOITEL



Le parc Boitel, à côté de la mairie, est ouvert au public aux horaires suivants :

- du 1^{er} avril au 30 septembre : **7h – 21h**
- du 1^{er} octobre au 31 mars : **8h – 17h30**

Une serrure programmable sera installée sur le portillon du côté des jeux des petits et le portail, réservé aux services techniques, restera fermé.

Les bancs seront scellés.

Le règlement intérieur a été complété et une nouvelle pancarte apposée à l'entrée rappelle les bonnes pratiques à respecter pour un espace agréable pour toutes et tous.

Un nouveau voile d'ombrage, plus grand et plus solide, est en commande pour l'espace jeux des petits.

NOUVEAU CHEMINEMENT PIÉTON A TRAVERS CHAMPS



Marne et Gondoire aménage un nouveau cheminement piéton reliant la rue du Clos Sainte Jeanne et la ruelle Sainte-Jeanne. Les travaux débuteront le 10 août, jusqu'au début du mois d'octobre.



LIVI

Depuis le 15 juin, vous pouvez découvrir LIVI, société de téléconsultation agréée par le ministère de la Santé et ce, grâce à un partenariat mise en place avec la commune.

Laissez-vous guider par le flyer ci-joint.



LE SIETREM



Deux colonnes ont été installées par le SIETREM rue de la Jonchère, près des bacs de compostage partagé : une pour les cartons volumineux et une autre (plus récente que l'ancienne) pour les emballages en verre.

DISTRACTION GRATUITE



La Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire facilite l'accès aux loisirs des habitants du territoire en leur offrant la **carte privilège** d'accès annuel à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet. Procédure via ce lien :

<https://idl-jablines-annet.fr/wp-content/uploads/2026/04/CARTES-PRIVILEGES-MARNE-ET-GONDOIRE.pdf>

CARTE IMAGINAIRE



Remboursement d'un montant de **50€** pour les collégiens et **70€** pour les lycéens en fournissant à la Mairie les documents suivants **avant le 13 novembre 2026** :

- Un certificat de scolarité,
- Un justificatif de domicile, et de règlement de la carte,
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

PORTIQUE DE SECURITE



Un nouveau portique de sécurité a été installé sur le parking de la Jonchère afin d'éviter les dépôts sauvages grâce à une subvention de la Région Ile de France.

SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le 11 juin à 18h, sur le parking du Laurençon, le SIETREM a inauguré le nouveau site de compostage partagé. NB : bioeaux disponibles en mairie. Attention, le stock est limité !



MODIFICATION N°1 DU PLU

L'arrêté du Maire n°21-2026 du 16 juin 2026 prescrit la modification du Plan local d'urbanisme. Cette modification a pour objet :

- De faire évoluer les dispositions applicables à la zone UE1 afin de permettre une mixité des fonctions conformément aux orientations du PADD,
- De réinterroger les dispositions règlementaires imposant la réalisation de logements sociaux dans les opérations comportant plus de deux logements et, le cas échéant, d'adapter ces dispositions ;
- D'apporter diverses adaptations, corrections, précisions rédactionnelles et clarifications au règlement écrit du PLU afin d'en améliorer les conditions d'application.

Le projet de modification sera transmis à l'Autorité Environnementale afin de déterminer si une évaluation environnementale est requise.

Il sera notifié et soumis pour avis aux personnes publiques associées conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme. Il sera soumis à la participation du public dans les conditions prévues par le code de l'Urbanisme. Les modalités de cette participation feront l'objet d'une délibération ultérieure et seront portées à la connaissance du public dans les délais réglementaires.



NOUVELLES DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Le Conseil municipal du 18 juin a approuvé l'instauration de déclarations préalables pour :

- les divisions foncières,
- la création de nouveaux logements dans des bâtisses existantes,
- les changements de destination.

Cela permettra de mieux maîtriser le développement urbain et de prévenir les divisions parcellaires non encadrées susceptibles de porter atteinte à la qualité des paysages, à la sécurité des accès et à la capacité des réseaux. Pour consulter la délibération :

[DELIB-11-CM-18062026-INSTAURATION-DE-DP-POUR-URBANISME.pdf](#)

CONSEIL DES SENIORS



Vous avez 60 ans et plus ? Vous souhaitez participer à la prise en compte des besoins des seniors, impulser des évènements,

proposer des initiatives intergénérationnelles ? Inscrivez-vous au nouveau Conseil des Seniors qui sera mis en place à l'automne prochain. Contact : marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr



CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

Créé à l'automne 2024, mis en suspens le temps des élections municipales, le Conseil Consultatif Citoyen (CCC) va reprendre ses travaux après l'été.

Objectif : associer les habitants en amont des prises de décisions municipales en sollicitant leur expertise d'usagers, sur les sites dits « Cœur de village » et notamment sur la Ferme du Laurençon.

Les membres du CCC prennent connaissance de l'avancement des projets au fur et à mesure, et font part de leurs observations, idées et questions. Ils transmettent aussi les questions, idées et remarques des autres Conchois et Conchoises de leur entourage ou de leur voisinage.

Vous souhaitez participer au Conseil Consultatif Citoyen ? Contactez marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr

TOUS A VOS AGENDAS



- **Inscription brocante** : le mercredi 2 et le samedi 5 septembre de 9h à 12h. Le CMJ collectera des jouets lors de la brocante, au profit des Restos du Cœur.
- **Remise de bons-cadeaux aux jeunes diplômés (tous niveaux)** le samedi 7 novembre lors d'une matinée citoyenne. Inscription **avant le 23 octobre** à marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr, en transmettant un justificatif de domicile et une copie du relevé de notes ou le diplôme concerné (enseignement général et professionnel).

CHAÎNE WHATSAPP COMMUNALE



Travaux, évènements, formalités, alertes météo, etc... Pour être directement au courant des actualités de la commune, abonnez-vous à la chaîne WhatsApp communale. Complet, pratique,

sécurisé et anonyme, ce service est entièrement gratuit.

Comment ça marche ? En vous abonnant, la chaîne sera séparée de vos discussions individuelles et sera disponible dans l'onglet « actus » de WHATSAPP.

Vous pouvez à tout moment vous désabonner en un seul clic. Pour s'inscrire à la chaîne WhatsApp de Conches sur Gondaire, il suffit de suivre ce lien sur votre smartphone : <https://whatsapp.com/channel/0029VbA8niq84OmB6AsgSJ2m> ou scanner le QR CODE ci-contre.

HOMMAGE

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Alain Fournier, survenu le 30 mai 2026, à l'âge de 83 ans.

Installé à Conches avec sa famille depuis 1973, Alain a consacré plus de cinquante années de sa vie au bénévolat et à la vie de notre commune. Très engagé auprès des Scouts, toujours présent lors des animations municipales et des commémorations, il a marqué de son empreinte la vie du village.

Appareil photo en main, il savait immortaliser les plus beaux instants de notre village. Au micro ou derrière la sono, il partageait avec tous sa bonne humeur, son enthousiasme et sa joie de vivre.

Alain laisse le souvenir d'un homme généreux, chaleureux et profondément attaché à Conches. Nous adressons nos plus sincères condoléances à Colette et à son fils, à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



À titre préventif, la mairie et le Centre Communal d'Action Sociale de Conches sur Gondoire (CCAS) proposent à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées, isolées et/ou fragilisées, de se faire connaître.

L'inscription est facultative et basée sur le volontariat mais par exemple, en cas de déclenchement du plan canicule par les services de l'État, la commune met en œuvre un ensemble d'actions : contacts réguliers par téléphone, distribution d'eau, de brumisateurs d'eau ... Vous êtes intéressé(e) ? Contactez madame Marie Berzin au **01 64 02 26 17** ou par mail à marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS



KERMESSE DE L'APEGC



La kermesse organisée le 30 mai dernier par les parents d'élèves de l'école a rassemblé petits et grands dans la bonne humeur. Sous un soleil généreux, l'ombre des grands arbres a offert un espace agréable à chacun. Si toutes les animations ont été très appréciées, le brumisateur a remporté un succès particulier auprès des participants ! Un grand bravo aux parents organisateurs et à tous les enfants participants !



FÊTE DE L'ÉTÉ : 20 JUIN

Le Koh-Lanta conchois a démarré à 9 heures. Tout a été pensé dans les moindres détails, et malgré les fortes chaleurs, ce Koh-Lanta conchois a été une véritable réussite. Un immense merci à Nathalie pour la formidable organisation de cet évènement ! Petits et grands se sont régalés.



Les animations, les décors, l'encadrement...tout a été préparé avec soin et passion pour offrir un moment inoubliable. Merci à tous pour cette belle matinée.

A 18h30, Nathalie a annoncé les résultats : les Rouges ont gagné, suivis de très près par les Jaunes !



Les récompenses ont été distribuées en présence de Frédéric Pignard, participant du Koh-Lanta 2025. Les enfants ont été captivés par le récit de son aventure aux Philippines.

A 19 heures, CocktailShows et ses barmans jongleurs a démarré les festivités de *La fête de l'été*.



Sept groupes de musiciens se sont ensuite succédé sur la scène centrale !
Tous ont enflammé le parking de la Jonchère.
La soirée a été une véritable réussite pour les petits et les grands.



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Bientôt 100 jours depuis l'élection : l'heure d'un premier bilan.

Ces premiers mois ont été marqués par plusieurs sujets d'inquiétude. Concernant l'Espace Boitel, de nombreux habitants dénoncent un manque d'écoute face aux difficultés rencontrées. Malgré les alertes, aucune réponse satisfaisante n'a été apportée, tandis qu'un contentieux pourrait avoir un coût pour la commune.

Les nuisances de la grange suivent une trajectoire similaire, avec un manque de concertation avec les riverains. Les travaux de réparation des rues restent également limités au regard des attentes des habitants.

L'augmentation des indemnités des élus interroge, tout comme l'absence de vision clairement affichée pour 2026. La faible présence de certains élus dans les instances locales et le projet de dissolution du SIVOM alimentent aussi les questionnements.

Nous saluons néanmoins plusieurs initiatives positives : le Printemps des Paroles, les rencontres avec les parents, le cahier de vacances, la révision du Plan communal de sauvegarde et l'évolution de Conches Infos.

L'écoute, la concertation et la transparence doivent devenir la norme. Bel été à tous !

Cordialement

L'équipe Conches réunis pour l'avenir

Besoin d'un médecin? Découvrez Livi.

- ✓ Médecins généralistes
- ✓ Pédiatres
- ✓ Gynécologues
- ✓ Endocrinologues
- ✓ Gastro-entérologues
- ✓ Psychiatres
- ✓ Dermatologues
- ✓ Psychologues

Téléchargez l'application
Livi ou rendez vous sur livi.fr



Besoin d'un médecin ? Votre commune vous propose de découvrir Livi.

Société de téléconsultation agréée
par le Ministère de la Santé



Comment ça marche?

Téléchargez l'application Livi
et créez votre compte

Renseignez le motif de consultation

Prenez RDV ou consultez
un médecin disponible

Retrouvez vos ordonnances et
documents sur votre espace sécurisé

CONCHES
SUR GONDOIRE

livi

Les avantages

Grâce à son partenariat avec Livi, la commune de Conches-sur-Gondaire offre un accès privilégié aux téléconsultations pour ses habitants :

Accès 24h/24 et 7j/7, sans frais supplémentaires.

Prise en charge par l'assurance maladie, avec télétransmission de la feuille de soins et tiers payant sur la part du régime obligatoire.

Les utilisateurs n'avancent que la part complémentaire santé.


3
Millions de consultations


4,9
Note sur l'App Store


95%
de patients satisfaits

*Livi n'est pas un service d'urgence.
En cas d'urgence : appelez le 15 ou le 112.